



Eoliennes des Primevères

RCS Amiens n° 811 160 381  
29 rue des Trois Cailloux  
80000 Amiens

Téléphone : +33 (0)3 22 80 01 64

Préfecture de l'Aisne  
Monsieur le Préfet  
2 Rue Paul Doumer  
02000 Laon

Amiens, le 20 février 2020

*Objet : Dossier de réponse à l'avis de la Mission Régionale d'Autorité environnementale relatif à la demande d'autorisation environnementale - Parc éolien « Eoliennes des Primevères », sur la commune de Tavaux-et-Pontséricourt (02 250) – Eoliennes E1, E2, E3 et E4 et 2 postes de livraison.*

Monsieur le Préfet,

Suite au dépôt de la demande d'autorisation environnementale pour le projet « Eoliennes des Primevères », en date du 7 août 2018, et à l'avis de la mission régionale d'autorité environnementale, en date du 8 janvier 2020, vous trouverez ci-joint le dossier en réponse à ce dernier correspondant, composé :

- ✓ d'une **lettre d'accompagnement** du dossier de réponse à l'avis de la MRAe (présent document),
- ✓ d'un **document de réponse** à l'avis de la MRAe,
- ✓ d'un **document de réponse** à l'avis de la MRAe concernant **le volet écologique**,
- ✓ d'un **carnet de photomontages**, présentant des éléments photographiques complémentaires,
- ✓ de la **seconde version du résumé non technique de l'étude d'impact** sur l'environnement du projet éolien des Primevères.

Dans l'attente d'une suite favorable que vous voudrez bien donner à cette demande d'autorisation environnementale, je vous prie de croire, Monsieur le Préfet, en l'expression de ma plus haute considération.

Fanny CHEF  
Responsable de projets